



ÉVÈNEMENT

"LE DROIT SELON STAR TREK" : LAURÉAT DU 5ÈME PRIX OLIVIER DEBOUZY

| 04/06/15 |



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le 5ème prix Olivier Debozy a été attribué à l'ouvrage « Le droit selon Star Trek » de Fabrice Defferrard, publié aux éditions Mare & Martin.

Après un appel à participation, le Club des juristes a reçu 40 candidatures : livres, mais également thèses, articles, revues, GitHub et Web TV ont été candidats au prix de l'agitateur d'idées juridiques de l'année.

Pour cette 5ème édition, le jury, présidé par **Nicolas Moreau** (*Président Directeur Général d'Axa*) était composé d'éminentes personnalités du droit, de l'université, de l'entreprise et des institutions :

- Emmanuelle Barbara (*Avocat à la Cour, August & Debozy*),
- Martial Houlle (*Directeur des Affaires Juridiques, Institutionnelles et Règlementaires, Direct Energie*),
- Julie Klein (*Professeur de droit à l'Université de Rouen*),
- Emmanuelle Mignon (*Avocat à la Cour, August & Debozy*),
- Marc Mossé (*Directeur des Affaires Publiques et Juridiques, Microsoft France*),
- Matthieu Quyollet (*Conseiller du Président de l'Assemblée nationale, chargé des affaires juridiques et institutionnelles*) et,
- Pierre Servan-Schreiber (*Avocat à la Cour et Lauréat du Prix Olivier Debozy 2014*).

Après examen des différentes candidatures, le jury a décidé à l'unanimité que le 5ème prix Olivier Debozy serait attribué à l'ouvrage « Le droit selon Star Trek » de Fabrice Defferrard.

La remise du prix a eu lieu le mercredi 3 juin à 18h30 au Cercle de l'Union Interalliée.

A propos de l'auteur :

Fabrice Defferrard est un écrivain et universitaire français. Il enseigne le droit à l'université de Reims Champagne-Ardenne et à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et occupe la fonction de directeur éditorial aux Éditions Mare & Martin à Paris.

A propos du prix Olivier Debozy :

Le prix Olivier Debozy récompense la publication juridique qui a marqué le monde du droit au cours des 12 derniers mois et apporté une vision originale, décalée ou subversive. Il a été créé en 2011, en hommage à Olivier Debozy, associé fondateur du cabinet August & Debozy, expert en questions stratégiques et ancien membre du Club des juristes, décédé en avril 2010. Connue pour sa liberté de ton, sa culture et son humour, le personnage d'Olivier Debozy et son parcours ont inspiré la création de ce Prix, dédié à récompenser l'agitateur d'idées juridiques de l'année.

A propos du Club des juristes :

Le Club des juristes est le premier *think-tank* juridique français. Depuis sa création, en 2007, il a vocation à promouvoir la place du droit dans le débat public. Le Club des juristes fait entendre sa voix à travers les travaux de ses commissions et l'organisation de nombreux événements thématiques (Assises du Droit et de la Compétitivité, Nuit de l'Eloquence, Prix Guy Carcassonne, Salon du Livre Juridique...).
